**Notion: N0196**

**Notion originale: dialect**

**Notion traduite: dialecte**

Autre notion traduite avec le même therme: (français) dialecte

Autre notion traduite avec le même therme: (allemand) dialekt

Autre notion traduite avec le même therme: (basque) dialekto

Autre notion traduite avec le même therme: (catalan) dialecte

Autre notion traduite avec le même therme: (espagnol) dialecto

Autre notion traduite avec le même therme: (italien) dialetto

Autre notion traduite avec le même therme: (russe) диалект

Autre notion traduite avec le même therme: (serbe) dijalekat

**Document: D025**

Titre: Linguistic Policies and the Survival of Regional Languages in France and Britain

Titre traduit: Les politiques linguistiques et la survie des langues régionales en France et en Grande Bretagne

Type: linguistique - ouvrage monographique

Langue: anglais

Auteur: JUDGE, Anne

Ed. :Palgrave Macmillan, Basingstoke, Hampshire & New York, 2007, 265p.

Extrait E1922, p. 13

The variety of Romance which became French, was the one spoken in the Ile-de-France, which became a meeting point of Norman, Picard, Chamenois (sic) and others. This did not constitute a dialect in its own right (it is now widely recognised that Francien was a nineteenth-century invention), but rather a supra-dialectical form, from which dialectal trait forms were excluded. It acquired, as such, considerable prestige, particularly after the election by his peers of Huges Capet, Duc de l'Isle-de-France, to the position of king, and his consecration by the Church, in 987.

La variété de la langue romane qui deviendra le français fut celle parlée en Île-de-France, devenue point de rencontre du normand, du picard, du champenois et d'autres. Celle-ci ne constituait pas de véritable dialecte propre (aujourd'hui on s'accorde généralement que le francien fut une invention du dix-neuvième siècle) mais plutôt une forme supra dialectale dont on allait exclure certains traits dialectaux. Elle allait acquérir, en tant que telle, un prestige considérable, notamment suite à l'élection au rang de roi de Hugues Capet, Duc de l'Isle de France, par ses pairs et suite à sa consécration par l'Église en 987.

Extrait E1923, p. 40

In the beginning, according to Bede, the Saxons settled in Essex, Sussex and Weddex, the Angles settled in East Anglia, Mercia and Northumbria and the Jutes took over Kent and the Isle of Wight. Appalling massacres of native Britons took place in the process during the sixth, seventh and eighth centuries leading to the death of the local languages, where they were originally spoken. There emerged, as a result, according to traditional philology, four Old English dialects after the kingdoms where they were spoken: West Saxon, Kentish, Merican and Northumbrian (the last two are sometimes classified together as ‘Anglian'). Four dialects may not seem much, and there were probably many more, their number depending on the level of linguistic ‘delicacy' adopted. Crystal explains (2004: Chapter 2) that this small number arises from the evidence available: Old English material from 600 to 1150 only accounts for 3 million words, i.e. less than the total of a single prolific modern writer. This clearly is not much data to go on, and Crystal marvels that evidence for even four could be found, particularly since this material is extremely varied, including as it does prose works, poetry, charters, laws, local records, medical texts, inscriptions, in fact, all manner of records.

Au début, selon Bede, les Saxons s'établirent dans l'Essex, le Sussex et le Weddex, les Anglois s'établirent en Anglie de l'Est, en Mercie et en Northumbrie, et les Jutes s'emparèrent du Kent et de l'Île de Wight. Des massacres épouvantables de natifs britanniques eurent lieu pendant ce processus au cours des sixième, septième et huitième siècles, ce qui conduisit à la mort des langues locales là où elles étaient parlées à l'origine. C'est là qu'émergèrent finalement, selon la philologie traditionnelle, quatre dialectes du vieil anglais (Old English) lesquels portent le nom des royaumes où ils étaient parlés, soit le saxon de l'ouest, le kentais, le merican et le northumbrien (ces deux derniers étant parfois classés ensemble comme de l'"anglien"). Quatre dialectes seulement, cela pourraient paraître peu, et il en existait probablement davantage, dont le nombre dépendrait du niveau de "finesse" linguistique adoptée. Selon Crystal (2004 : chapitre 2) ce petit nombre vient des témoignages historiques qui sont disponibles : toute la documentation en vieil anglais de 600 à 1150 fournit au total 3 millions de mots, c'est-à-dire moins que le total d'un seul écrivain moderne prolifique. Il est évident que celle-ci ne constitue guère une énorme base de données, et Crystal s'émerveille que l'on ait même pu trouver les preuves pour quatre déjà, d'autant plus que cette documentation est extrêmement variée, comportant, en effet, œuvres en prose, poésie, chartes, lois, documents concernant la localité, textes médicaux, inscriptions, bref, toute sorte de témoignages historiques.

Extrait E1925, p. 42

The varieties of the Anglo-Saxon dialects which developed are mirrored in today's speech, particularly in terms of accent, but also of vocabulary and structures, Geordie being a particularly clear example. They reflect a love of word-play, innuendo and riddles which remains one of the characteristics of British English to this day, and is best represented in the works of Shakespeare.

Les variétés des dialectes anglo-saxons qui se sont développées se retrouvent dans le parler d'aujourd'hui, notamment en termes d'accent, mais également en termes de vocabulaire et de structure, le Geordie en étant un exemple particulièrement évident. En chacune on y trouve une passion pour le jeu de mots, le sous-entendu, la devinette, ce qui demeure une des spécificités de l'anglais britannique jusqu'à nos jours, l'œuvre de Shakespeare en étant le meilleur exemple.

Extrait E1938, p. 45

The 1066 Norman Conquest threatened English with extinction. Yet in the beginning the estimated number of French speakers represented no more than 3-5 per cent of the population, and some specialists say even less. As a result, Old English continued to be spoken by the masses. But although Old English/Middle English (it is difficult to draw a precise line between the two) continued to be spoken, it acquired ‘dialectal' not to say patois overtones. To quote Bragg : "it lived in the margins, much as the English dialects did after the triumph of eighteenth century Enlightenment drove them outside the pale of "literature" to the lower reaches of society" (Which is of course, what happened to most of the regional languages).

La Conquête normande en 1066 menaçait de faire disparaître l'anglais. Pourtant, on estime le nombre de locuteurs français au début comme pas plus de 3-5 pour cent de la population, et encore moins selon certains spécialistes. En conséquence, le vieil anglais va rester la langue parlée des masses de la population. Néanmoins si l'on continuait à parler le vieil anglais/moyen anglais (il est difficile de tracer une frontière claire entre ces deux), celui-ci allait acquérir des connotations dialectales , pour ne pas dire celles de patois. Citons Bragg : °(le vieil anglais) vivait en marge de la société, plutôt comme vivaient les dialectes anglais suite au triomphe des Lumières au dix-huitième siècle qui les repoussa hors des bornes sacrées de la littérature jusqu'aux couches inférieures de la société (C'est bien ce qui arriva à la plupart des langues régionales).

Extrait E1926, p. 107

Occitan has traditionally been the most important of the regional languages spoken in France both in terms of the number of its speakers (over 10 million in 1920 according to Jules Ronjat, quoted in Sibille, 2000:39) and the size of its territory (some thirty-one départements in France, i.e. a third of the country). (...) The word ‘Occitan' is problematic, however, since there has long been disagreement as to whether it refers to a single language or a group of related languages. (...) Historically too the terminology has often been ambiguous since Catalan writers referred in the nineteenth century to the llengua illmosina when referring to the whole of the Oc language and not just to one dialect (Sibille 2000:35). For some speakers these constitute related dialects or languages, while for others they constitute a fundamentally unified language, depending on whether the wish is to stress similarities or differences. Today's militants all stress the similarities, and their preferred term is "Occitan".

Traditionnellement, l'occitan est la plus importante des langues régionales parlées en France, à la fois en termes du nombre de ses locuteurs (plus de 10 millions en 1920 selon Jules Ronjat, cité dans Sibille, 2000 :39) et en termes de la surface de son territoire (quelques trente et un départements en France, c'est-à-dire un tiers du pays). (…) Le mot ‘occitan' est toutefois problématique car depuis longtemps il y a désaccord quant à la désignation de celui-ci : renvoie-t-il à une seule langue distincte ou à un groupe de langues apparentées. (…) Historiquement aussi la terminologie a été souvent ambiguë puisque, au dix-neuvième siècle, certains écrivains catalans parlaient, de la llengua illmosina en désignant la langue d'oc en entier et non pas un seul dialecte (Sibille 2000 :35). Pour certains locuteurs, il s'agit de dialectes ou de langues appartenant à la même famille, tandis que pour d'autres, ceux-ci constituent une langue fondamentalement unifiée, selon le souhait de chacun de souligner les ressemblances ou les différences. De nos jours, tous les militants soulignent les ressemblances, et leur terme préféré est l' "occitan."

Extrait E1947, p. 149

The only non-Celtic language normally discussed in the context of the regional languages of Britain is Scots (or "Lallans") to which Ulster-Scots must now be added, although its linguistic credentials are often in dispute. Scots and Ulster Scots are the only Germanic languages, other than English, claiming separate linguistic status. All other forms of speech of Germanic origin come under the general heading of ‘English dialects', much in the same way as, until quite recently, the langues d'oïl came under "French". The English dialects tend to be looked upon with fondness, particularly since the Romantics made them look fashionable, and there is a genuine desire to preserve them, but so far no major move to promote them in the public domain.

Seule langue non celte qui occupe une place habituelle en toute discussion dans le contexte des langues régionales de la Grande Bretagne, l'écossais (ou lallans ), auxquelles on doit désormais rajouter l'écossais d'Ulster [l'ulster-scots] quoique les créances de celui-ci soient souvent contestées. L'écossais et l'écossais d'Ulster sont les seules langues germaniques, sauf l'anglais, à revendiquer un statut linguistique séparé. Toutes les autres formes orales d'origine germanique sont classées sous la rubrique générale de dialectes anglais , à peu près de la même façon que l'ont été classées, jusqu'à ces derniers temps, les langues d'oïl sous la rubrique français . Les gens ont tendance à considérer les dialectes anglais avec une certaine affection, surtout depuis le mouvement des poètes romantiques les revêtant d'une apparence plus populaire, et l'on cherche véritablement à les préserver, mais, à ce jour, aucune mesure sérieuse n'a été prise pour les promouvoir dans le domaine public.

Extrait E1948, p. 150

But since devolution, the English are having to redefine their identity, which may explain a possible resurgence of interest in English dialects. Thus a recent article in The Guardian (23 March 2006) stated that thousands of children in Norfolk are to be taught the county's dialect at school, as part of a project to promote the much maligned local accent: "Derided by city slickers and mocked in adverts for "bootiful" Bernard Mathers turkeys ; Norfolk's mother tongue will be recorded and practised by pupils in 11 schools after Friends of Norfolk Dialect, or "Fond", was awarded a £24,600 grant to introduce understanding and appreciation of the vernacular."

Mais depuis la régionalisation, les Anglais se trouvent obligés de redéfinir leur identité, ce qui pourrait expliquer un regain d'intérêt éventuel pour les dialectes anglais. D'où un article récent dans le Guardian (23 mars 2006) qui annonce que l'on propose d'enseigner à des milliers d'enfants à l'école dans le Norfolk le dialecte de ce comté, faisant partie d'un projet de promouvoir l'accent local qui a été assez vilipendé depuis trop longtemps : Dénigrée par les ‘monsieurs' de la ville et caricaturée dans les publicités pour les dindes de la marque Bernard Mathers (la prononciation du mot ‘beautiful' étant déformée en ‘bootiful'), la langue maternelle de Norfolk sera enregistrée et pratiquée par les élèves de 11 écoles suite à l'attribution à l'association Friends of Norfolk Dialect (FOND – Les amis du dialecte du Norfolk) d'une subvention de £24 600 pour promouvoir la compréhension et l'appréciation du vernaculaire .

Extrait E1928, p. 187

Scottish Gaelic, or more simply "Gaelic", belongs to the Q-branch of Celtic which also includes Irish (or Irish Gaelic) and Manx Gaelic. The fact that the term Gaelic may be used in both cases goes back to a period when the language spoken in Ireland and Scotland differed but little, particularly in writing. The two languages started to grow apart, however, after the tenth century, although they could still be considered as dialects of the same language in the thirteenth century, after which they gradually came to be considered different languages. It is therefore convenient when referring to present-day speech to refer respectively to Irish and Gaelic.

Le gaélique écossais, ou plus simplement, gaélique , appartient au groupe celtique-Q lequel inclut également l'irlandais (ou gaélique irlandais) et le gaélique mannois. Le fait que le terme gaélique peut s'employer pour ces deux cas vient d'une période où la langue parlée en Irlande et en Écosse ne variait que peu, notamment à l'écrit. Néanmoins, ces deux langues commençaient à s'éloigner l'une de l'autre après le 10ème siècle, même si l'on pouvait les considérer comme des dialectes de la même langue au 13ème siècle, période à partir de laquelle on commence à les considérer comme des langues différentes. Il est donc commode lorsque l'on parle en termes courants de nos jours, d'employer respectivement, comme appellations, l'irlandais et le gaélique.

Extrait E1929, p. 200

The position of Scots is nearly diametrically opposed to that of Gaelic, both linguistically and in terms of its numbers of speakers, but since its identity as a language remains vague, Scots tends to be the poor relation in Scotland, although efforts are being made to improve its status. Linguistically, it is fragmented into a number of dialects or varieties, and lacks standardisation in spelling, which has long been a problem to writers in Scots. (To give an example, the Scottish National Dictionary gives lists of variants, which may be of historical or regional origin, or may be simply accidental or idiosyncratic).

La situation de l'écossais est presque diamétralement opposée à celle du gaélique, du point de vue linguistique ainsi qu'en termes du nombre de ses locuteurs, mais puisque son identité en tant que langue reste floue, l'écossais semble prendre le rôle de parent pauvre en Écosse, même si l'on peut constater quelques efforts pour améliorer son statut. Linguistiquement, il est fragmenté en un certain nombre de dialectes ou de variétés, et il manque aussi une normalisation orthographique, ce qui depuis longtemps pose problème pour les écrivains en écossais. (Pour citer un exemple, le Dictionnaire national écossais (Scottish National Dictionary) donne des listes de variantes, lesquelles peuvent être d'origine historique ou régionale, ou encore tout simplement fortuites et idiosyncrasiques).

Extrait E1949, p. 217

Another problem was establishing a standard norm to be used in official contexts. A reform Committee was set up by the government in Dublin to select the most appropriate forms, which were to be chosen from the three main dialects, Connacht, Munster and Ulster. The aim was to end up with a simplified system, but without any of the chosen forms being in any way reconstructed. The brief was to combine aspects of all three dialects, to form a whole. But the end product was not received by all with equal enthusiasm as the way towards a codified and therefore usable national language. Some felt that the language planners had not been fair to all the dialects, and that Ulster Irish in particular had had a raw deal. Others found the rules too strict, and resented not being allowed enough freedom to use dialectal forms. Others favoured more or less borrowings from English. This led to the idea that the rules could be relaxed in all non-formal domaines, i.e. they only had to be strictly adhered to in legal and official documents.

Un autre problème était d'établir une norme standard à utiliser dans les contextes officiels. Un Comité de réforme fut créé par le gouvernement à Dublin pour sélectionner les formes les plus appropriées, lesquelles seraient choisies à partir des trois dialectes principaux, ceux de Connacht, de Munster et d'Ulster. L'objectif était de produire à terme un système simplifié, sans toutefois avoir reconstruit, en aucune manière, une des trois formes choisies. Le cahier des charges était de combiner des aspects des trois dialectes pour former un ensemble uni. Mais le produit fini n'a pas été accueilli par tous avec le même enthousiasme en tant que moyen conduisant vers une langue nationale qui serait codifiée et donc utilisable. Certains considéraient que les planificateurs linguistiques n'avaient pas été équitables envers tous les dialectes et que, notamment, l'irlandais d'Ulster avait reçu un traitement injuste. D'autres trouvaient que les règles étaient trop strictes et ils en voulaient au manque de liberté d'utiliser les formes dialectales. D'autres encore défendaient un plus grand ou plus petit nombre d'emprunts venant de l'anglais. D'où l'idée de pouvoir assouplir les règles dans tous les domaines non formels, c'est-à-dire, celles-ci devaient être strictement appliquées dans les documents juridiques et officiels uniquement.

Extrait E1930, p. 226

Whether Ulster Scots exists in linguistic terms either as a language or even as a dialect of Scots (and some claim that Scots is nothing more than English with Scotticisms) is, to a large extent, irrelevant in terms of linguistic policies. A language exists, at least potentially, once it has been recognised politically, and Ulster-Scots has now received such recognition by (i) the Good Friday Agreement 1998, (ii) the North/South Cooperation (Implementation Bodies) Northern Ireland Order 1999, (iii) the European Charter for Regional or Minority Languages 2001 and (iv) the Communications Act 2003 (later a disappointment). Whether it develops into a genuinely used language is another matter.

Que l'écossais d'Ulster (l'ulster-scots) existe ou non en termes linguistiques ou même en tant que dialecte de l'écossais [scots], (par ailleurs, certains maintiennent que l'écossais n'est rien de plus que l'anglais incluant des expressions écossaises) reste, dans une large mesure, désormais hors de propos en termes de politiques linguistiques. Une langue existe, au moins potentiellement, dès qu'elle a été reconnue politiquement, et l'écossais d'Ulster vient de recevoir une telle reconnaissance par (i) l'Accord de Vendredi Saint 1998, (ii) l'arrêté du Bureau d'implémentation de coopération Nord/Sud, Irlande du Nord 1999, (iii) la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 2001 et (iv) la Loi sur la communication 2003 (laquelle se révélera comme décevante). Qu'il se développera ou non en une langue vraiment utilisée, c'est une autre histoire.